



Procès-verbal de la 41^e réunion de la commission consultative (Cocosol)

Date :	25 février 2026
Lieu :	Office fédéral de la justice, Berne
Heure :	de 10 h 15 à 13 h 00

Numéro de dossier : 924-3724/1/2

Présidence :	Barbara Studer Immenhauser	Présidente Archiviste cantonale du canton de Berne
Membres :	Claude Béguelin	Médecin, psychiatre/pédopsychiatre
	Thomas Gall	Secrétaire adjoint de l'association d'aide aux victimes des deux Bâle
	Maria Luisa Zürcher	Ancien membre du comité du fonds d'aide immédiate
	Heinz Kräuchi	Personne concernée
	Jasmin Stern	Conseillère auprès du centre d'aide aux victimes du Tessin
	Theresia Rohr	Personne concernée
	Marcel Setz	Personne concernée
Excusé :	Christian Raetz	Ancien chef du Bureau cantonal de médiation du canton de Vaud
Ex officio :	Maria Schultheiss	Office fédéral de la justice / cheffe de l'unité MCFA
	Yves Strub	Office fédéral de la justice / unité MCFA / secrétaire de commission suppléant
Procès-verbal :	Simone Anrig	Office fédéral de la justice / Unité MCFA / secrétaire de commission



1 Salutations et communications

La présidente ouvre la séance à 10 h 15 et souhaite la bienvenue aux membres de la commission consultative. Christian Raetz s'est excusé ; la présidente le remercie d'avoir pris position par écrit sur les cas.

Le procès-verbal de la séance précédente, qui s'est tenue le 5 novembre 2025, a déjà été approuvé. La présidente remercie la rédactrice.

Les documents du jour ont été envoyés aux membres de la commission il y a environ deux semaines. Tout le monde les a visiblement reçus à temps.

Simone Anrig informe la commission de la mise à jour, sur le site Internet de l'OFJ, des statistiques sur les demandes de contribution de solidarité (état fin 2025) : voir www.ofj.admin.ch > Société > Victimes de mesures de coercition > Contribution de solidarité de la Confédération (tout en bas de la page, sous « Documents »). En voici les points essentiels :

- D'avril 2017 à fin décembre 2025, l'OFJ a reçu 11 949 demandes (330 demandes en 2025 ; 397 en 2024 ; 352 en 2023).
11 340 demandes (soit 94,9 %) ont pu être acceptées et des contributions de solidarité d'un montant total de 283,5 millions de francs ont été versées.
446 demandes (3,7 %) ont dû être rejetées (par ex. parce qu'il n'existait pas de graves atteintes résultant d'une mesure ou parce que les événements rapportés s'étaient déroulés après 1981). Pour 71 autres demandes (0,6 %), l'OFJ n'a pas pu effectuer d'examen matériel.
- La majorité des demandes émane de résidents des cantons de Berne (20,7 %) et Zurich (13,8 %). Les autres cantons représentent 0,2 % à 6,7 % des demandes. 5,2 % des demandes ont été déposées à l'étranger.
- 28,5 % des demandes ont été déposées par des personnes nées entre 1940 et 1949 ; 27,9 % par des personnes nées entre 1950 et 1959. Le reste des personnes concernées étaient soit plus âgées (19,7 %), soit plus jeunes (24,0 %).
- Les témoignages des victimes faisaient surtout état de placements extrafamiliaux pendant l'enfance ou l'adolescence (notamment chez des particuliers, dans des familles paysannes ou dans des foyers). D'autres mesures de coercition ont rarement été rapportées.

Barbara Studer mentionne que la manifestation clôturant l'exposition « Les laissées.e.s-pour-compte du bonheur – Mesures de coercition à des fins d'assistance, à Berne et en Suisse » a eu lieu la semaine passée au Musée d'histoire de Berne, en même temps que le vernissage du livre « Reden, um nicht zu ersticken. Uschi Waser – die Lebensgeschichte einer Jenuischen » (Rotpunktverlag 2026). L'exposition sera vraisemblablement encore présentée au Musée Blumenstein de Soleure en 2027, dans le cadre du projet « Zeichen der Erinnerung des Kantons Solothurn ».

2 Discussion des dossiers individuels

2.1 Cas abordé lors de la séance précédente

Lors de la séance précédente, la Cocosol a déclaré dans un cas que la demande pouvait être approuvée si les investigations ne laissaient plus aucun doute quant à la véracité des faits rapportés. L'unité MCFA informe qu'elle a reçu les résultats de la recherche de dossier et qu'elle entend accepter la demande prochainement.

2.2 Cas traités par voie de circulaire (listes mensuelles)

2.2.1 La présidente fait état du nombre de cas que l'unité MCFA envisageait d'approuver qui ont été soumis à la commission depuis la dernière séance par listes mensuelles : 20 cas en octobre, 31 cas en novembre, 11 cas en décembre 2025 et 33 cas en janvier 2026.

S'agissant de la liste d'octobre 2025, Claude Béguelin a examiné deux dossiers et a validé l'approbation de ces demandes. Il n'y a donc pas eu d'objections aux listes d'octobre 2025 à janvier 2026 de la part des membres de la commission et l'unité MCFA a déjà envoyé les décisions d'approbation.

2.2.2 En octobre et décembre 2025, il n'y a pas eu de cas que l'unité MCFA projetait de rejeter pour le motif que la demande était manifestement infondée. Il n'y a donc pas eu lieu de mener une procédure par voie de circulaire. Un rejet prévu figurant sur la liste de novembre 2025 et deux autres de la liste de janvier 2026 ont été soumis aux membres de la commission, qui n'ont pas formulé d'objections. Les décisions de rejet ont déjà été envoyées ou le seront prochainement.

2.3 Nouveaux cas

Pour la séance du jour, l'unité MCFA a soumis 9 nouvelles demandes pour avis à la commission, proposant d'en rejeter 6. Les 3 autres sont des cas limites à discuter. Après discussion approfondie de chaque cas, la commission propose d'en rejeter 6 et d'en approuver 2. Pour un cas, elle n'a pas donné de recommandation claire.

3 Information de l'unité MCFA sur l'état des projets d'entraide et du projet de valorisation des résultats de la recherche

3.1 Projets d'entraide

Le projet d'entraide « Caregivers Schweiz » porté par la fondation Guido Fluri et Pro Senectute Suisse se terminera fin février 2026. Dans le cadre de ce projet, des personnes concernées par les MCFA ont été formées dans les différentes régions de Suisse (Berne, Zurich, Suisse romande) pour devenir des pairs aidants et soutenir d'autres personnes concernées dans diverses situations (par ex. gestion de traumatismes, contacts avec les autorités). Au cours des trois dernières années, plus de 120 personnes ont ainsi pu être soutenues. Des manifestations de sensibilisation ont en outre été organisées dans les EMS et d'autres structures accueillant des personnes âgées pour faire connaître les besoins des personnes concernées. Il est prévu de lancer un projet destiné à poursuivre l'aide précieuse qui a été mise en place. Une demande d'aide financière (fondée sur l'art. 17, let. b, LMCFA) a été soumise à l'OFJ et est en cours d'examen.

3.2 Valorisation des résultats de la recherche

L'exposition itinérante nationale « PLACÉS. INTERNÉS. OUBLIÉS ? Histoire(s) des mesures de coercition à des fins d'assistance en Suisse » (<https://www.se-souvenir-pour-l-avenir.ch/exposition>) suscite beaucoup d'intérêt. Elle fermera ses portes au Musée Historique de Lausanne le 15 mars 2026. Elle fera ensuite halte au Museum de Lucerne du 13 mai au 23 octobre 2026.

La plateforme web « se souvenir pour l'avenir », en quatre langues, est complétée au fur et à mesure. Elle donne accès à des informations de base (notamment sous la forme d'un film), à

une base de données complète sur le sujet, comprenant près de 3250 contributions scientifiques et journalistiques (<https://www.se-souvenir-pour-l-avenir.ch/base-de-donnees>) et à un calendrier régulièrement mis à jour (<https://www.se-souvenir-pour-l-avenir.ch/agenda>).

Les aides financières prévues pour les projets de médiation ont également été souvent sollicitées. L'OFJ a versé jusqu'à fin 2025 près de 2 millions de francs pour des projets de tiers menés dans les différentes régions linguistiques du pays. Il a notamment soutenu des productions de théâtre, des romans graphiques, des podcasts, diverses publications et une exposition d'art. Nous mentionnons ici à titre d'exemple le roman graphique de Simone Stolz intitulé « Dazwischen die Einsamkeit » (Édition clandestin, 2025) et l'édition de Sept mook d'automne 2025 sur le thème « Les enfants volés témoignent ». L'OFJ soutient ainsi – en plus des activités qu'il mène lui-même – une vaste palette d'offres de médiation.

4 Varia

La prochaine séance de la commission aura lieu le 27 mai 2026, à partir de 10 h 15.

Claude Béguelin annonce qu'il ne pourra pas participer à la séance du 19 août 2026.

La présidente remercie les membres de la commission pour leur engagement et leur participation active aux discussions et clôt la séance à 13 h.